



Compte-rendu de la réunion du CA du samedi 15 septembre 2007, de 9h30 à 13h à Arcueil

Etaient présents à cette réunion du CA les administrateurs : Claudine Hourcadet, Jean Mirguet, Joël Pouliquen. *Egalement présents* Saül Karsz (conseiller scientifique de l'Association), Alain-Georges Bouché (conseiller technique) Régine Laprie et Françoise Barré (adhérentes). *Etait excusée* Andrée Frédéric.

L'ORGANISATION DU BUREAU

✚ Un nouveau Bureau

Suite à la démission de Sylvain RENOUF du poste de trésorier, Joël POULIQUEN s'est porté candidat pour investir le secteur trésorerie. Le CA a entériné cette candidature.

Un courrier sera envoyé à Sylvain RENOUF pour accuser réception de sa démission. Il ne sera pas fait état dans ce courrier du caractère irrecevable de quelques éléments de sa lettre.

Joël POULIQUEN ne souhaite pas cependant faire la saisie comptable sur tableau Excel. Jérôme KARSZ sera sollicité par Joël pour effectuer cette tâche. Le trésorier va élaborer un modèle de note de frais, dont l'utilisation ainsi que l'envoi d'un RIB conditionneront le remboursement des frais engagés par les membres du Bureau.

Les secteurs secrétariat et trésorerie travailleront en complémentarité. Les doubles des conventions et factures faites par Claudine HOURCADET seront transmis à Joël POULIQUEN. Le partage des informations financières doit se faire entre les trois secteurs.

Compte tenu de cette nouvelle organisation, Jean MIRGUET assurera la présidence de l'ASSOCIATION. Le site devra être réactualisé par Alain-Georges BOUCHE selon la nouvelle composition du Bureau :

- secteur présidence : Jean MIRGUET
- secteur trésorerie : Joël POULIQUEN
- secteur secrétariat : Claudine HOURCADET et Andrée FREDERIC

✚ La comptabilité

Le bilan financier de l'année 2006 est fait et en partie sorti par l'expert-comptable ; il sera transmis au Bureau la semaine prochaine. Les bilans financier et pédagogique conditionnent l'agrément de l'ASSOCIATION.

Le bilan de l'année 2007 est à boucler avant transmission à l'expert-comptable.

Le contrôle fiscal se poursuit ; Joël a reçu cinq fois le contrôleur. Ils ont tous les deux du souffle !

LES JOURNEES D'ETUDE D'OCTOBRE 2007

✚ Le point des inscriptions

Claudine a recensé sur un tableau les noms des intervenants, les structures dont ils dépendent et les demandes en matière d'hébergement. A ce jour, 30 personnes sont inscrites à ces Journées. 17 engagements écrits ont été adressés à l'ASSOCIATION.

Joël va se positionner auprès de l'INJEP sur la réservation d'une salle pour 45 personnes. Le point doit être fait par Claudine sur les demandes d'hébergement (chambres individuelles et nuit du dimanche au lundi). Il est probable que des priorités devront être faites concernant les chambres individuelles. L'ordre d'arrivée des inscriptions sera pris en compte. Un courrier sera envoyé aux participants pour leur indiquer l'éventualité d'un nombre restreint de chambres individuelles.

✚ L'organisation

Les horaires prévus sur la plaquette devront être respectés avec le plus de précision possible, ateliers compris.

En plénière, les intervenants exposeront leurs arguments en 30 à 45 minutes. Les interpellants auront à intervenir, à chaud, sur l'exposé. Les animateurs-discutants des ateliers veilleront à ce que les participants aux *Journées* puissent s'exprimer et poser des questions, en évitant les témoignages « tranches de vie » et en rectifiant les dérives éventuelles (hors sujet, monopolisation de la parole, non respect de l'expression d'autrui). Les co-animateurs viendront en aide aux animateurs le cas échéant, et observeront en prenant des notes. Les binômes seront Jean MIRGUET et Joël POULIQUEN, Marga MENDELENKO-KARSZ et Claudine HOURCADET ; Alain-Georges BOUCHE et Françoise BARRE, seraient des co-animateurs si besoin est.

Les ateliers débiteront par une présentation sobre de l'animateur-discutant et le co-animateur-discutant.

Les points forts des deux premiers ateliers seront repris au troisième (forum du mercredi matin) par un rapporteur parmi les participants de préférence, un animateur-discutant éventuellement. Il s'agira de faire exprimer les convergences et divergences repérées.

✚ Coûts et financements

Pour des raisons financières, les intervenants ne sont pas payés, hormis le défraiement des coûts de déplacement. Un intervenant demande habituellement 600 euros environ pour deux heures de participation. Jacques LECOMTE souhaitait être rémunéré pour sa prestation. Saül KARSZ lui a répondu par mails. Ce dernier n'a pas accusé réception de ces messages. Il a été convenu qu'il ne serait pas rappelé. Nous ignorons à ce jour s'il sera présent aux *Journées* d'Etude.

En ce qui concerne le partenariat mis en place, il a été constaté un impact médiocre en termes de diffusion et de

participation. Il manque à l'association un préposé à la communication. Le CA devra réfléchir à cette fonction stratégique, qui a le double objectif de faire connaître **PRATIQUES SOCIALES** et de susciter la participation à ses activités.

Suite aux discussions suscitées lors des réunions télématiques et des échanges de courriels, le CA a étudié le taux de participation financière des adhérents aux *Journées* d'Etude. Il a été décidé de proposer à ces derniers un tarif préférentiel. Après estimation des coûts réels de l'opération et des frais incompressibles (hébergement – restauration, annonce, maquette, publicité, routage), le montant pour les adhérents à jour de cotisation s'élèvera à 320 € (120 € pour hébergement et restauration et 200 € pour formation et documentation). Les animateurs-discutants sont considérés comme des adhérents. Mais il est concevable qu'à leur demande, leurs frais de déplacement soient, comme pour les intervenants, remboursés. Les personnes qui s'autofinancent pourront bénéficier de l'échelonnement des paiements.

Dans le cadre d'une politique en direction des adhérents, le CA aura à réfléchir aux modalités d'entrée à l'ASSOCIATION et à la notion de formation ininterrompue, dont la participation aux *Journées*.

AUTRES ACTIVITES EN COURS

✚ Séminaire de lecteurs critiques de Bourgogne

La séance d'ouverture se déroulera à Dijon le 26 septembre. Le CA répond positivement à la proposition d'Hugo THIERY d'ouvrir ce séminaire au nom de **PRATIQUES SOCIALES**.

Le nombre de participants à ce séminaire est aujourd'hui inconnu.

✚ Séminaire de lecteurs critiques d'Avignon

Sylvain RENOUF aurait proposé à Hélène GIBERT de prendre sa place au Comité de Pilotage du séminaire car il ne souhaite plus intervenir au nom de **PRATIQUES SOCIALES**. Saül KARSZ n'est pas d'accord avec cette proposition, Sylvain Renouf n'étant nullement autorisé à prendre de telles initiatives. La tenue effective de ce séminaire pourtant important, constructif et drôle est largement compromise.

✚ Séminaire de Nancy : « Parentalité et lien social »

Les deux dernières séances sont programmées de la façon suivante :

- *le 29 septembre 2007* : clinique transdisciplinaire de l'intervention sociale et médico-sociale : principes, démarches, logique. Des animateurs du séminaire de Bourgogne pourraient y participer.

- *Le 24 novembre 2007* : bilan, mise en perspective, dégagements du séminaire 2007.

PROJETS

✚ *Matinée-débat du Palais de Justice Paris 2008*

Thème pressenti : « *C'est comme ça ! Questions d'autorité à l'école, dans la famille, dans la cité* ».

Les intervenants pourraient être Serge PORTELLI, magistrat, Laurent MUCCHIELLI, sociologue, et Mireille CIFALI, professeur en Sciences de l'Education, psychologue et psychanalyste. Il semble que trois intervenants soient beaucoup pour la matinée. Il reste à définir également le rôle de Saül KARSZ et celui d'un animateur. Le Bureau est chargé de fixer le programme définitif.

La Matinée 2007 a vu trop peu de participation. Un partenariat s'avère nécessaire en fonction du thème. Pour la question de l'autorité, l'ANDESI, l'UFAL et la CAF pourraient être sollicités. Régine LAPRIE va travailler sur son carnet d'adresses CAF.

✚ *Journées d'Etude 2008*

La question de l'autorité pourrait être le fil rouge des activités de l'ASSOCIATION pour l'année 2008. Il faut donc articuler cette question à un thème et trouver un titre « parlant ».

Jean MIRGUET propose, dans la ligne du questionnement des évidences, de travailler la question du père et de l'autorité.

Mireille CIFALI pourrait être intervenante (et non pas au Palais de Justice). Le choix du thème pour les Journées 2008 doit être fait rapidement et annoncé en octobre 2007 pour pouvoir être inclus dans les plans de formation des structures et établissements.

Alain-Georges BOUCHE et Jean MIRGUET vont travailler à cette annonce pour une sortie de plaquette en novembre.

✚ *Le séminaire de NANCY 2008*

Une partie des subventions demandées a été versée pour le séminaire 2008.

Il se fera sur le thème de la parentalité et l'enfance : « *Parentalité : quelle(s) place(s) pour l'enfant ?* ».

✚ *Assemblée Générale 2008*

Compte tenu des périodes de vacances et de l'éparpillement géographique des membres du CA, la date choisie est **le 02 février 2008** à Paris. Les bilans 2006 et 2007 seront présentés.

Le thème à travailler lors de cette AG serait celui des différences entre **PRATIQUES SOCIALES** et d'autres associations : « La clinique de **PRATIQUES SOCIALES** / la clinique à **PRATIQUES SOCIALES** ».

MEMO	
<i>Dates</i>	<i>Activités</i>
26 septembre 2007	Première séance du séminaire de Bourgogne
29 septembre 2007	Cinquième séance du séminaire de Nancy
22, 23, 24 octobre 2007	Journées d'Etude 2007 « <i>Pourquoi donc la protection de l'enfance ?</i> »
24 novembre 2007	Dernière séance du Séminaire de Nancy
02 février 2008	Assemblée Générale
<p><i>Les personnes souhaitant de plus amples informations sur ces différentes activités peuvent s'adresser à</i> Claudine HOURCADET (06.89.29.99.65) <i>ou déposer un e-mail dans la boîte</i> pratiques-sociales@wanadoo.fr</p>	

*Compte rendu établi par Claudine HOURCADET,
secrétaire,
et entériné par le Conseil d'Administration
Le 28 septembre 2007*